



La Lettre Info de l'UCCF

Octobre 2019 – Lettre n° 21

Mes chers amis et chères amies,

Le 31 août 2019, dernier jour pour les adhésions 2019, nous étions 1306 équipages adhérents ! C'est beaucoup ! Nous sommes le club le plus important de la FFACCC. Cependant nous avons perdu 60 équipages...

J'écrivais l'an passé : « *Nous constatons chaque année que les nouveaux adhérents de l'année précédente nous quittent en grand nombre. Pourquoi ? Nous n'en savons rien. Certaines années ces désaffections sont compensées par de nouvelles adhésions, parfois non* ».

250 équipages nous ont rejoints au cours de cette année 2019. Bienvenue à vous et ...surtout, restez avec nous en 2020 !

Ce sera beaucoup grâce à vous que nous augmenterons nos effectifs.

Depuis le 1^{er} septembre et à ce jour, 9 octobre, ce sont déjà 68 nouveaux équipages qui ont adhéré pour l'année 2020. Bienvenue à vous également.

« Paris ne s'est pas fait en un jour ! » Il en est de même pour nos revendications !

Oui, les barres de hauteur existent toujours ! Oui les panneaux et arrêtés illégaux aussi. Alors si certains pensaient que leur adhésion à l'UCCF allait balayer tous ces problèmes d'un coup de baguette magique en 1 an ! Je comprends qu'ils soient déçus !

Mais les 33 euros d'adhésion (soit 0,09euros par jour !!!!) ne servent pas qu'à cela :

- Protection juridique (9€ par an soit 0,024€ par jour).
- Remise et tarifs préférentiels chez 400 partenaires.
- Possibilité de participer aux sorties ouvertes à tous les adhérents de la FFACCC.
- Possibilité de participer à l'EURO Camping-Car.
- Assurance annulation voyage a un tarif préférentiel « spécial FFACCC »

Au cours de cette année 2019, les membres du bureau ont participé à des portes ouvertes chez des concessionnaires, à des salons régionaux. Ils assurent une présence permanente au Salon du Bourget.

Tout cela pour nous faire connaître, pour informer, et ...essayer de gagner quelques nouveaux adhérents !

Pour ce faire, nous avons investi dans du matériel : flamme, Roll Up, flyers.

Augmenter nos effectifs, c'est la priorité absolue. Nous renforçons ainsi la FFACCC ! Nous serons mieux reconnus et mieux écoutés par les ministères et autres institutions !

Cette 21^{ème} lettre est un peu différente. Vous y trouverez des pages publicitaires qui nous permettent un envoi postal à chacun.

Que tous les annonceurs soient ici sincèrement remerciés pour leur aide. N'hésitez pas à leur rendre visite lors de vos voyages ! Et n'oubliez pas ...ré adhérer avant le 31 décembre c'est la garantie de la non interruption de votre protection juridique.

J'espère que nous serons nombreux, très très nombreux à la sortie et Assemblée Générale à CHAUVIGNY (86) du 23 au 26 avril 2020 !

À l'aire de camping-cars de Surzur, le 9 octobre 2019

Jean-Pierre Ruellé
Président de l'UCCF

Au Sommaire de cette Lettre

Page 1 : Mot du Président	Page 13 : Sortie à Chauvigny et Assemblée Générale
Page 2 : Morin Loisirs Auto	Page 14 : Sortie à Chauvigny et Assemblée Générale
Page 3 : Les membres du bureau et associés	Page 15 : France Passion
Page 4 : Le Mot du Président de la FFACCC	Page 16 : UCCF-FFACCC
Page 5 : Les 20 ans de l'UCCF à St Méen le Grand	Page 17 : UCCF-FFACCC
Page 6 : Les 20 ans de l'UCCF à St Méen le Grand	Page 18 : Salaisons de Pradelles
Page 7 : « Ouest France » parle de nous	Page 19 : La Protection juridique – Camping Tour
Page 8 : Extrait du Rapport d'Activité	Page 20 : Cave des vigneron Laudun-Chusclan
Page 9 : Procès verbal de l'Assemblée Générale 2019	Page 21 : Bulletin de réadhésion
Page 10 : Procès verbal de l'Assemblée Générale 2019	Page 22 : Le Salon du Bourget
Page 11 : État des comptes du club	Page 23 : UCCF diverses informations
Page 12 : Sortie à Chauvigny et Assemblée Générale	Page 24 : Orcada voyages



07130 SOYONS



Tél : 04 75 40 22 08

www.morin-loisirauto.com



benimar

Dethleffs
Un ami de la famille

PILOTE
AVEC NOUVEAU AIR.



Globecar

CAMPSTER!

IDYLCAR ACCESSOIRES

**2 CONCESSIONS À VOTRE SERVICE
AU NORD ET AU SUD DE VALENCE**



26600 PONT DE L'ISERE



Tél : 04 75 84 60 67



www.valence-caravane.com



CHAUSSON



Campérêve

IDYLCAR ACCESSOIRES

Le bureau de l'UCCF, c'est qui ? Comment les contacter ?

	<p>Président Jean-Pierre RUELLÉ Tél : 07 68 66 01 13 jpm.ruelle@icloud.com</p> <p style="text-align: center;">268 Av général de Gaulle 30330 - CONNAUX</p>	<p>Jean-Pierre s'occupe de la « politique » de l'association, de ce qui concerne les informations, vos problèmes, vos remarques. Il s'occupe des assemblées générales, des relances des ré-adhésions et participe au suivi du site internet et de la gestion du fichier. Il est également membre du Comité exécutif de la FFACCC chargé de la communication.</p>
	<p>Trésorier Luigi BIANCHI Tél : 03 89 46 40 95 bianchiluigi@orange.fr</p> <p style="text-align: center;">12, rue Alphonse Daudet, 68390 - SAUSHEIM</p>	<p>Luigi tient la comptabilité du club. Il a la charge des adhésions par internet avec Nathalie et des réadhésions par Internet avec Daniel. En tant qu'ancien Président de la FFACCC il apporte son expérience et ses conseils. Il est également membre du Comité exécutif de la FFACCC, trésorier adjoint.</p>
	<p>Secrétaire Gisèle LAPREVOTE Tél : 04 79 65 95 27 gis-laprevote@hotmail.fr</p> <p style="text-align: center;">Verlin 73170 - TRAIZE</p>	<p>Gisèle reçoit les réadhésions par courrier, les enregistre sur la base de données, envoie les timbres fédéraux, autocollants etc. Elle rédige les compte-rendus de nos réunions.</p>
	<p>Trésorier adjoint Daniel COUREL Tél : 06 47 59 38 71 daniel.courel@orange.fr</p> <p style="text-align: center;">28, Cassemartin 32600 L'ISLE JOURDAIN</p>	<p>Daniel aide Luigi dans la gestion des réadhésions par internet. Il le remplace lorsque Luigi est en vadrouille. Il peut également remplacer Gisèle.</p>

Membre coopté

	<p>Webmaster Jean-Pierre BOULET webmaster@uccf-ffacc.fr</p>	<p>Responsable du site, il met en ligne les articles envoyés par les membres du bureau, propose des informations, fait parvenir les lettres d'information. C'est à lui qu'il faut vous adresser si vous avez un problème de connexion (identifiant, mot de passe, etc...). Vous pouvez aussi suggérer des modifications pour votre site.</p>
---	--	---

Correspondants régionaux ... C'est nouveau !

Ils se sont proposés pour être un lien avec les adhérents de leur région. Ils pourront vous envoyer des informations locales ou régionales. Vous pouvez également leur communiquer des informations de ce genre. Des rencontres sur un week-end pourront être organisées. Objectifs : faire connaître l'UCCF et dynamiser notre club ! Pour l'instant ils ne sont que 3 ! Mais peut être que certains d'entre vous vont se proposer.

	<p>Francis ARNAL Région OCCITANIE Contact : arnal.francis@bbox.fr</p>		<p>Jean-Pierre BOULET Région Hauts de France Contact : webmaster@uccf-ffacc.fr</p>
	<p>Marcel Crosland Région Centre départements 45-28-41 Contact : crosland.marcel@free.fr</p>		

Pour nous contacter, utilisez ces adresses. N'écrivez pas à la FFACCC
Votre courrier nous est ensuite transmis ! Perte de temps et d'énergie !



Le Mot du Président de la FFACCC.

Chers amis, chères amies de l'UCCF,

Nous avons fêté les 20 ans de votre club à Saint Méen le Grand. L'an passé, ici même, je parlais des 2 grands événements que l'UCCF avait contribué à organiser.

Cette année, l'UCCF a montré à nouveau son dynamisme. Pour la première fois depuis 20 ans, votre club est représenté par 2 membres au Comité exécutif de la Fédération. Le Comité exécutif, composé de 8 membres, est chargé de mettre en œuvre les orientations et objectifs fixés par l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration. Luigi Bianchi, votre trésorier, y assume les fonctions de trésorier adjoint et il est responsable des relations avec l'administration et la réglementation nationale et internationale. Lourde tâche !

Jean-Pierre Ruellé, votre président, est chargé de la communication de la Fédération : page FFACCC dans Le Monde du Camping-Car, création de INFO-FFACCC (1), liaisons avec différents organismes, articles divers, etc...

Ce développement de la communication a permis notamment d'accueillir deux nouveaux clubs dans la fédération et probablement bientôt un 3ème.

Pour que la vie de la FFACCC soit transparente, il a été décidé d'ouvrir le Conseil d'Administration et l'Assemblée générale de la FFACCC à l'ensemble des adhérents. Je ne peux que vous inciter à vous inscrire. C'est le moment de voir comment fonctionne votre fédération, comment sont prises les décisions.

Cette année encore nous avons poursuivi nos actions afin de défendre vos droits.

Plusieurs dossiers ont été déposés au Comité de Liaison du Camping Car dont la FFACCC est membre. Deux communes ont été rappelées à l'ordre et condamnées, en début d'année pour ne pas avoir respecté notre droit à circuler ou à stationner...

- La Flotte en Ré est condamnée pour la seconde fois pour sa réglementation à l'encontre des Camping-cars, la signalisation nous interdisant de stationner a été retirée.
- Soorts Hossegor est contrainte d'enlever les 27 panneaux interdisant accès et stationnement des camping-cars sur sa commune et se trouve être condamnée pour signalisation illégale.

À noter que chacune de ces communes doit verser des indemnités couvrant les frais de dossiers.

La FFACCC est également intervenue auprès du Ministère des transports pour le nouveau contrôle technique des camping-cars. Pour l'instant malheureusement il n'y a pas d'avancée dans ce dossier.

Enfin, une nouveauté pour 2020 : l'organisation d'une semaine découverte de Paris. Les contrats de vente (nouveau nom des bulletins d'inscription) ainsi que le programme seront disponibles dans votre club. Attention le nombre d'équipages est limité !

Oui, la FFACCC est bien vivante.

Son originalité : elle n'a aucune subvention, elle est totalement indépendante, elle vit grâce à ses bénévoles et à vos cotisations. C'est la seule fédération 100% camping-cariste, uniquement au service des camping-caristes.

Alors pas d'hésitation ! Renouvelez votre adhésion à l'UCCF. Vous continuerez de bénéficier des remises chez nos 400 partenaires, de bénéficier de la protection juridique, et autres services...

Se renforcer, être de plus en plus nombreux, c'est l'assurance de pouvoir mieux assurer la défense de notre mode de loisirs.

Au plaisir de vous retrouver à votre Assemblée Générale à Chauvigny.

Alain CLAVIER
Président de la FFACCC

(1) INFO-FFACCC est envoyé par courrier électronique et vous le retrouvez dans Vadrouille

Les 20 ans de l'UCCF à Saint Méen le Grand



La municipalité a réservé à notre club le plus important de la FFACCC un accueil exceptionnel. Plus de 100 véhicules se sont regroupés sur le parking du stade Louison Bobet. Les emplacements avaient été parfaitement tracés par les employés communaux. À Saint Méen, le nom du champion cycliste est partout ! Normal, il y est né et enterré. La visite du Musée qui lui est consacré était bien évidemment au programme.

Ce fut également l'occasion de découvrir les splendides fresques de l'abbatiale, de faire la visite guidée de la ville, ou encore de se rendre en autocar à Josselin pour une visite guidée de la ville et de la basilique.

Pour fêter Les 20 ans d'existence DU CLUB, les membres du bureau avaient réservé une surprise aux participants : le spectacle théâtral « Le bonheur en camping car » par la compagnie d'Yvias. Pièce de théâtre enjoué mettant en scène un couple de camping-caristes débutants ! Les rires et applaudissements furent nombreux.



Samedi après-midi, dans la splendide salle du Cinéma Le Celtic s'est déroulée l'Assemblée générale. En ouverture, la parole fut donnée à Michel POIRIER, le fondateur de l'UCCF, voici 20 ans !!! Moment d'émotion. Michel raconta les difficultés rencontrées au sein de la FFACCC lors de la création de l'UCCF. Il évoqua également les premières Assemblées Générales et celle notamment à Médréac déjà organisée à l'époque par Bernard Tostivint.

Lors de l'Assemblée Générale les rapports d'activités et financiers furent adoptés à l'unanimité. De nombreuses questions furent posées. La séance se termina par une intervention de responsables du réseau « Villages Étapes » Le Procès Verbal de l'AG se trouve dans les pages suivantes.



Les 20 ans de l'UCCF à Saint Méen le Grand

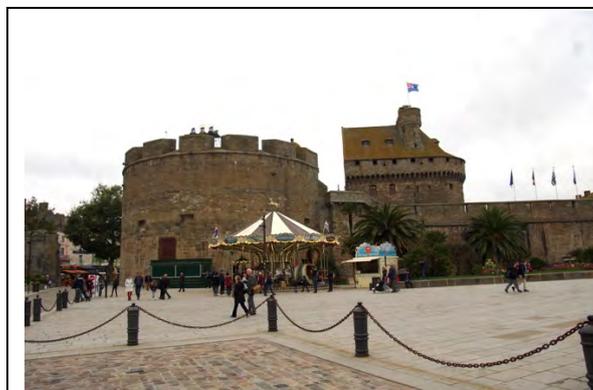


Samedi soir, dans la salle Théodore Botrel, ce fut le repas de gala. Menu de qualité très apprécié. L'ambiance était assurée par le Brass Band de Quédillac, formation composée de musiciens pour la plupart amateurs. Musique vivante et ... les micros étaient inutiles !
Chaque couple avait reçu gratuitement à l'entrée un billet de tombola. Le tirage désigna 10 gagnants qui reçurent chacun une magnifique corbeille de fruits. Merci à l'association des commerçants de Saint Méen à l'origine de cette initiative.

Dimanche matin, dès 8 heures les membres du bureau distribuèrent les croissants puis ce furent les départs en se promettant de se retrouver !
Près d'une cinquantaine d'équipages prirent le départ, en 2 groupes, pour les 3 jours de prolongation.

Les prolongations

44 équipages ont participé à ces journées découvertes. Au Programme : visites guidées et libres de Saint- Malo, de Dinan, de Dol de Bretagne et repas de clôture à Quédillac.



Saint-Malo, par beau temps pour un groupe, par un temps froid, pluvieux et venté pour l'autre groupe.



Dinan : l'aire municipale nous avait été réservée, et nous avons pu découvrir la fabrication des célèbres gavottes.



Posée devant la cathédrale cette barque en granit a réellement flotté. Les visites de la cathédrale, du Cathédraloscope et de la ville furent passionnantes!



Un très grand merci à Bernard Tostivint et à son épouse qui sur place ont permis la réussite de ces journées qui se terminèrent par un repas ... galette-saucisse !!! Merci également à Michel et Micheline Dersoir pour leur aide notamment pour les prolongations.

Les 20 ans de l'UCCF à Saint Méen le Grand

Notre rassemblement a donné lieu à 4 articles dans la presse locale et régionale.
Ci-dessous l'article publié dans toutes les éditions locales de Ouest-France - Ille et Vilaine

Ouest-France - 6 avril 2019 - Bretagne/Ille et Vilaine

Les camping-caristes mal-aimés de la route ?

On leur reproche de défigurer les paysages, de rouler au pas, de polluer. Les camping-caristes en ont marre... Une centaine d'entre eux sont réunis à Saint-Méen-le-Grand ce week-end.

Coup de klaxon à 5 h du matin...

« À 5 heures ce matin, un camion est passé le long du parking où sont stationnés les camping-cars. Il a klaxonné en continu... »

Jean-Pierre Ruellé, président de l'Union des camping-caristes de France, (UCCF) membre de la Fédération française des associations et clubs de camping-cars (FFACCC), est désabusé. « Nous sentons bien que nous sommes parfois mal-aimés. On nous le témoigne de différentes manières. »

Il faut bien reconnaître que les camping-caristes sont souvent la cible de moult critiques. Et qu'ils ont souvent du mal à se faire entendre.

À Saint-Méen-le-Grand, à l'ouest de Rennes, ils sont une centaine de véhicules à se réunir, aujourd'hui et demain, pour leur assemblée générale. L'occasion de balayer tous les « procès d'intention dont nous sommes victimes ». Petit décryptage.

Condamnés à rouler au diesel

De plus en plus de vacanciers adoptent la formule camping-car pour les loisirs ou la retraite. Environ 450 000 véhicules sont immatriculés en France.

Ce qu'on leur reproche, entre autres, c'est d'être des pollueurs, de faire rouler leurs gros engins au diesel. « Ce n'est pas de notre faute ! rétorque Jean-Pierre Ruellé. On n'a tout simplement pas le choix. Il n'existe pas de modèle électrique, hybride ou même essence. »

Version chauffard ou escargot ?

On les accuse aussi de rouler comme des pépères sur les routes départementales en empêchant les automobilistes de doubler, ou au contraire de conduire comme des chauffards...



Plus d'une centaine de camping-cars sont arrivés à Saint-Méen-le-Grand vendredi.

CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

« On roule tout simplement en respectant les limitations de vitesse », répond le président de l'UCCF.

Pas toujours les bienvenus

Des files de camping-cars alignés le long du littoral, masquant la vue aux promeneurs... Ce temps est révolu. Désormais les engins sont, la plupart du temps, condamnés à stationner dans des aires d'accueil qui leur sont réservées.

« Mais il y a aussi des communes qui votent des règlements pour interdire le stationnement », soupire Jean-Pierre Ruellé. D'autres ouvrent des aires d'accueil à l'écart de tout. Manière de dire aux camping-caristes qu'ils ne sont pas les bienvenus...

« Très respectueux de la nature »

Question environnement, les cam-

ping-caristes entendent montrer l'exemple. « Nous sommes très respectueux de la nature, clame Michel Rouvrais. Contrairement à ce qu'on raconte, on consomme très peu d'eau. Et je fais toujours attention à ne rien laisser derrière moi. Mais je reconnais que parfois, avant de m'installer, je dois nettoyer les déchets des précédents occupants de la place. »

Là encore, le comportement de quelques-uns jette le discrédit sur tout le monde. « Mais plutôt que de les punir, on nous montre tous du doigt. Nous sommes victimes du comportement d'une minorité. »

« Un camping-car est fait pour rouler »

Quid de l'esprit de liberté porté et prôné par les camping-caristes ? « En

1979, j'avais aménagé un Citroën HY (le camion de Louis Le Brocante). J'étais tout seul et je m'arrêtais où je voulais, se rappelle Jean-Pierre Ruellé. Les choses ont changé. Mais pas l'esprit. Un camping-car est fait pour rouler, pas pour rester huit jours sur place. »

« Et en voyageant, on fait marcher les commerces locaux, ajoute Michel Rouvrais. Vous savez, je ne fabrique pas mon pain dans le camping-car. Je l'achète chez le boulanger du coin. »

Samedi 6 avril, assemblée générale de l'Union des camping-caristes de France, à partir de 14 h, au cinéma Le Celtic, à Saint-Méen-le-Grand.

Les 20 ans de l'UCCF à Saint Méen le Grand

Extraits du Rapport d'activité présenté à l'AG de Saint Méen le Grand
pour la période de mai 2018 à mars 2019.

Au mois de Mai, après l'EURO Camping-Car d'Avignon, que nous avons co-organisé, nous nous sommes retrouvés à Pradelles pour l'Assemblée Générale annuelle. Nous n'étions que 65 équipages, ce qui s'explique notamment par les dates que nous avons retenues en fonction de l'Euro CC et de la disponibilité de l'accueil par notre partenaire « les Salaisons de Pradelles ».

Lors du Conseil d'Administration de la FFACCC, la décision de partager le bénéfice réalisé en 3 parts égales UCCF-CCCRA- FFACCC fut prise. La somme de 5800 euros a été versée sur le compte de l'UCCF. Luigi notre trésorier vous en dira plus.

En Juin et Juillet, nous avons enchaîné avec la préparation du Forum des voyages à Avoine. Je tiens à remercier tout particulièrement Joëlle et Patrick Guionnet qui, sur place, se sont investis pour que ce forum soit une réussite.

Les membres du bureau ont assuré la partie administrative : fiches d'inscription, articles divers, gestion des inscriptions, trésorerie, ...

Gisèle a participé à l'inauguration de l'Aire de services de Yenne ; Luigi et moi-même avons participé à l'inauguration de celle de Langres.

Septembre-Octobre : nous nous sommes retrouvés au Salon du Bourget, sur le stand de la FFACCC pendant toute la durée du salon.

Puis ce fut le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale de la FFACCC à Vitry aux Loges. L'UCCF y était représentée par Gisèle, Luigi et moi-même. C'est au cours de cette AG que je fus élu au Comité Exécutif de la FFACCC avec la charge de la communication. Nous sommes donc 2 membres de l'UCCF (Luigi et moi-même) élus au Comité Exécutif.

Novembre : le Forum des Voyages à Avoine. Joëlle et Patrick s'étaient entourés d'une solide équipe de bénévoles dont la liste serait trop longue s'il fallait tous les citer ici. Mais je tiens à les remercier vivement. Grâce à eux, le Forum fut un succès sans précédent.

Et là encore, un bénéfice financier a été réalisé, 2682 euros. Luigi vous en reparlera.

Février et Mars ont été consacrés principalement à l'AG. Merci à Gisèle qui a géré en même temps les réadhésions et les inscriptions. Lourde tâche certains jours !

Fin Février, invité par Narbonne Accessoires et TPL, j'ai tenu pendant les 4 jours un stand au Salon du Camping Car de Narbonne. Bilan 5 adhésions et 1 réadhésion.

Cette action s'inscrit dans un partenariat avec Narbonne Accessoires et TPL. Cet accessoiriste a été un partenaire important de l'Euro CC. Lors du Salon du Bourget suivant, j'ai été recontacté par les responsables de la communication pour faire le bilan et envisager des perspectives. Il a été décidé de publier des inserts présentant l'UCCF et proposant l'adhésion dans des catalogues. 3 inserts ont ainsi été publiés. L'investissement financier a été pris sur les bénéfices réalisés à l'Euro et au Forum des voyages. Le retour se fait peu à peu : 15 adhésions à ce jour. Faut-il poursuivre ?

En Mars Gisèle a tenu un stand pendant 2 jours chez un concessionnaire proche de Chambéry, 1 seule adhésion.

Enfin, tout au long de l'année nous répondons aux nombreux courriers (surtout électroniques) que nous recevons tant de la part des adhérents que de camping caristes non adhérents. Nous mettons un point d'honneur à répondre le plus rapidement possible, en général dans la journée.

Avant de terminer, je voudrais remercier très chaleureusement Luigi, Gisèle et Daniel qui sont plus que des aides ! Ils fournissent un travail énorme tant en gestion qu'en conseils. Il n'y a pas une semaine ou nous n'échangions au moins 2 ou 3 fois par courrier électronique ou téléphone. Je n'oublie surtout pas Jean-Pierre (du Nord) notre webmaster qui gère notre site, tient à jour les adresses électroniques, fait les mises à jour, envoie les newsletters et dépanne nombre d'adhérents qui ont perdu leur identifiant, leur mot de passe etc. Un grand remerciement également à Alain, le Président de la FFACCC qui témoigne régulièrement de son soutien à notre club et a œuvré pour sa reconnaissance au sein de la Fédération.

Je vous remercie de votre attention et je suis prêt à répondre à vos questions avant de passer au vote.

Connaux, le 20 mars 2019
Jean-Pierre Ruellé
Président de l'UCCF

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

U.C.C.F.

L'Assemblée Générale de l'U.C.C.F. (Union des Camping-Caristes de France) s'est tenue à **SAINT MÉEN LE GRAND (35) le samedi 6 avril 2019 à 14 heures**, sous la présidence de M. Jean-Pierre RUELLÉ.

Présents : 105 équipages.

Procurations : 70 équipages.

1 – Préambule : le Président demande un moment de recueillement en mémoire des adhérents décédés ainsi qu'une pensée aux adhérents souffrants et absents ce jour.

1a - La parole est donnée à M. Michel POIRIER, fondateur et Président d'Honneur de l'UCCF. Il retrace les débuts difficiles de l'UCCF, malgré le soutien de la FFACCC, dont il reste un farouche défenseur. Il rappelle que la 1^{ère} AG s'est tenue à St Valentin (36) avec 3 équipages et la 4^{ème} AG, à Pont-L'Abbé (17) avec 25 équipages.

1b - Présentation des 7 membres du conseil d'administration de l'UCCF : MM Jean-Pierre RUELLÉ (Président de l'UCCF), Luigi BIANCHI (Trésorier), Alain CLAVIER (Président de la FFACCC), Claude GUET (Vice-Président de la FFACCC), Joël BOUTIER (Président de l'ACCMorbihan), Mme Gisèle LAPRÉVOTE (Secrétaire). Il présente les excuses de M. Daniel COLLOMBET (Vice-Président de la FFACCC), absent, qui a donné procuration à M. le Président de la FFACCC.

2 – Compte-rendu de l'A.G. 2018 :

La Secrétaire Gisèle LAPRÉVOTE donne lecture du compte-rendu de l'Assemblée Générale de Pradelles.

Vote du compte-rendu à main levée : adopté à l'unanimité moins une abstention.

3 – Rapport moral :

Le Président Jean-Pierre RUELLÉ regrette la diminution des effectifs de l'UCCF et demande à chacun des adhérents de « parrainer » un nouvel adhérent et d'apposer l'autocollant UCCF sur son camping-car. Le Président de la FFACCC insiste : pour être représentatifs auprès des Institutions, nous devons être plus nombreux. Plusieurs actions ont été menées afin de recruter de nouveaux adhérents :

Salon du Bourget : moins d'adhésions qu'en 2017.

Salon CC Narbonne : 5 adhésions.

Portes ouvertes concessionnaire : 1 adhésion.

Publicités dans des catalogues de Narbonne-Accessoires, partenaire important lors de l'EuroCC.

Nous n'étions que 65 équipages lors de l'AG de Pradelles. Ce qui s'explique notamment par les dates que nous avons retenues en fonction de l'EuroCC et des disponibilités d'accueil de notre partenaire « Les Salaisons de Pradelles ».

Exceptionnellement organisés par l'UCCF, l'EuroCC à Avignon et le Forum des Voyages à Avoine furent des réussites, avec des bénéfices respectivement de 5800€ et 2682€. Pour remercier les bénévoles de l'UCCF à l'EuroCC, le Bureau a décidé de leur offrir la cotisation 2019.

Les membres du Bureau ont représenté l'UCCF au CA et à l'AG de la FFACCC au mois d'octobre 2018. Lors de celle-ci, le Président de l'UCCF, Jean-Pierre RUELLÉ a été élu au Comité Exécutif de la FFACCC, avec la charge de la Communication. Avec notre Trésorier, Luigi BIANCHI, l'UCCF a 2 membres élus au Comité Exécutif.

L'envoi de la Lettre d'Infos contenant le bulletin de réadhésion, par courriel nous permet d'importantes économies mais n'est pas la solution la plus performante.

Vote du rapport moral à main levée : adopté à l'unanimité moins 1 abstention.

4 – Rapport financier :

Le Trésorier Luigi BIANCHI nous informe qu'il a retranscrit sur « excel » la comptabilité.

Il rappelle que la FFACCC facture à l'UCCF 7€ pour toute nouvelle adhésion (confection de la carte d'adhérent par la secrétaire et envoi de divers documents) alors que nous ne faisons payer que 5€ de frais de dossier. Sur les salons, les frais de dossier sont offerts.

Pour 2018, le cumul des recettes est de 50365,61€ et le cumul des dépenses est de 50195,80€, avec un solde positif de 169,80€.

5 – Rapport du Commissaire aux comptes :

Michel AUFAURE, lit son rapport et propose de donner quitus au Trésorier.

Vote du rapport financier à main levée : adopté à l'unanimité moins 1 abstention.

Renouvellement du mandat de vérificateur aux comptes, vote à main levée, adopté à l'unanimité moins 1 abstention.

6 – Point sur les adhésions :

La secrétaire, Gisèle LAPRÉVOTE, constate cette année encore une baisse d'environ 10% du nombre d'adhérents par rapport à l'an dernier à la même date, quasiment tous les départements sont concernés. 1/3 des nouveaux adhérents de 2018 n'ont pas ré-adhéré, dont ceux qui ont adhéré par le Cabinet Marie, partenaire FFACCC. Le Président de la FFACCC signale que 32 anciens adhérents ont quitté l'UCCF pour un autre club de la FFACCC. Claude GUET, vice-Président de la FFACCC et Président de la FICM, constate une baisse générale inquiétante des adhérents dans les clubs européens.

Question d'un adhérent : que deviennent les adhérents ? Les forums internet sont des concurrents redoutables. Les camping-caristes ont le sentiment d'être bien informés mais il s'y dit tout et n'importe quoi ! Alain CLAVIER précise que des groupes Facebook proposent des voyages en toute illégalité, sans aucune protection de nos droits. Pour proposer des voyages, un agrément voyages est obligatoire.

7 – Communications diverses :

7a - Bilan du forum des voyages : Ce fut un succès grâce à l'engagement de Joëlle et Patrick GUIONNET et des nombreux bénévoles, mais aussi à la qualité de l'accueil et des locaux mis à disposition par la municipalité. Bien que l'UCCF soit le club des indépendants, ce fut le club le plus représenté.

7b - Le site internet : bien que très demandé, le forum des adhérents n'est pas utilisé. Il sera donc supprimé.

7c - La Lettre d'Infos sera envoyée par courrier à tous les adhérents. Pour couvrir les frais d'envoi, nous devons trouver des sponsors.

7d - Salon du Bourget : des entrées à 3€ au lieu de 13€. La gratuité aux adhérents handicapés est adoptée.

8 – Renouvellement du Bureau :

Jean-Pierre RUELLÉ est réélu à l'unanimité moins 2 abstentions. Daniel COUREL est élu à l'unanimité.

Francis ARNAL se propose d'aider Jean Pierre BOULET, webmaster. Il est coopté par le Bureau.

9 – Intervention du Président de la FFACCC :

Alain CLAVIER constate que 105 équipages sur 1200 adhérents, c'est peu. L'UCCF est un réservoir pour les clubs. Certains adhérents regrettent de méconnaître les travaux et les actions de la FFACCC : Les AG et CA des 6 et 7 novembre 2019 seront ouverts à tous les adhérents dans la limite de 250 équipages.

Le site de la FFACCC n'est pas assez visité. Alain CLAVIER constate que 10% environ des présents se sert du Guide des Partenaires version papier. Il précise que sur le site, les mises à jour sont constantes.

10 – Questions diverses

10a - Intervention de Claude GUET, Président de la FICM : le Conseil d'Administration se tient lors de l'EuroCC. 28 équipages de l'UCCF sont inscrits pour l'EuroCC 2019.

10b - Un adhérent a le sentiment que l'on n'est pas entendu quand on se renseigne pour un voyage. Alain CLAVIER lui répond que le Forum des Voyages est le lieu pour partager des expériences de voyages. Un appel est lancé en direction des adhérents qui voudraient présenter leur voyage.

Jean-Pierre RUELLÉ rappelle les prochains rendez-vous : salon du Bourget, Forum des voyages à Saint-Amand-Montrond et Assemblée générale 2020 à Chauvigny (86) du 23 au 26 avril.

L'Assemblée générale est close à 16h50.

La secrétaire
Gisèle LAPRÉVOTE



Le Président
Jean-Pierre RUELLÉ



Ce procès-verbal sera soumis au vote des adhérents lors de l'Assemblée Générale de Chauvigny le 24 avril 2020. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, utilisez votre procuration.

L'état des comptes du club.

Lors de l'AG sont présentés les comptes de l'année précédente. Les adhésions pour une année s'arrêtent au 31 août, donc il en est de même pour la comptabilité. A Saint Méen le bilan financier portait sur la période du 1^{er} septembre 2017 et le 31 août 2018.

Afin de vous donner une information réelle de la trésorerie, Luigi l'a actualisée.

UCCF: Compte de résultats saison 2018/2019

Période du 01 mai 2018 au 31 aout 2019

Dépenses		Recettes	
Cotisation FFACCC (1)	22381,00	Adhésions	16 031,00
Protection Juridique (2)	11927,00	Réadhésions	28 387,50
Frais de dossiers	1419,00	Frais de dossiers	1 805,00
AG UCCF- Euro CC – Forum (3)	29385,55	AG -Euro CC-Forum	38 088,00
Boutique FFACCC	510,76	Boutique FFACCC	322,00
Boutique UCCF	1435,00	Boutique UCCF	1 195,50
Frais de déplacements (4)	710,00		
Frais secrétariat + Pub (5)	7744,19		
Frais de Banque	509,94		
Agrément Voyage	205,74		
	76228,18		85 829,00
		Solde Positif : 9600,82€	

Le solde positif provient essentiellement des résultats positifs de nos 2 grosses manifestations 2018 :
Euro CC d'Avignon et Forum des voyages d'Avoine: 8702€.

- (1) 16 euros par adhérent.
- (2) 9 euros par adhérent.
- (3) Ensemble des dépenses liées à ces manifestations.
- (4) Déplacements de 3 membres du bureau pour les CA et AG de la FFACCC ainsi que déplacement au Salon du Bourget.
- (5) Somme importante due en partie au contrat passé avec Narbonne Accessoires pour des insertions dans les catalogues et utilisation de leur fichier client ; réalisations de Roll Up, flamme , flyers.



SORTIE À CHAUVIGNY (86300)

ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Du 23 au 26 avril 2020



Chauvigny, ville faisant partie des « Plus beaux détours de France », est située à 23 kms de Poitiers et du Futuroscope. Ses vestiges de cinq châteaux construits au sommet d'un éperon rocheux, font de cette cité médiévale un lieu unique en Europe. La commune compte 7000 habitants environ, dans le département de la Vienne (86).

Nous serons accueillis au camping municipal « La Fontaine » ; il jouxte un jardin public et est donc parfaitement calme. Tous les emplacements sont stabilisés et tous disposent du 220 V.

Une borne de services est à disposition.

Par un chemin piétonnier on accède au centre ville situé à 600 mètres avec ses très nombreux commerces...ainsi qu'au Théâtre Charles Trenet. Vue imprenable sur l'ensemble médiéval.

Coordonnées GPS :

Nord 46° 34' 15" Est : 0° 39' 7"

ou Nord 46.570833 Est : 0.651944



PROGRAMME DE LA SORTIE

JEUDI 23 AVRIL	De 9 heures à 18 heures	Arrivée des camping cars - Accueil
JEUDI 23 AVRIL	À partir de 19h	Apéritif de bienvenue offert par la Municipalité
VENDREDI 24 AVRIL	Matinée	Libre ou visite de la pisciculture (option)
VENDREDI 24 AVRIL	À partir de 14 heures	Assemblée Générale Théâtre Charles Trenet
VENDREDI 24 AVRIL	À partir de 20h30	Spectacle au Théâtre Charles Trenet
SAMEDI 25 AVRIL	Matinée	Marché de Chauvigny 120 exposants
SAMEDI 25 AVRIL	12h15	Apéritif de l'UCCF au Camping
SAMEDI 25 AVRIL	Après-midi	Libre ou spectacle « les Aigles » (option)
SAMEDI 25 AVRIL	À partir de 20h30	Repas de gala animé par l'orchestre « Calypso » Théâtre Charles Trenet
DIMANCHE 26 AVRIL	À partir de 8 heures	Réveil aux croissants
DIMANCHE 26 AVRIL	Matinée	Exposition de voitures anciennes (parking centre ville) Départ des camping cars au plus tard à 12h.
DIMANCHE 26 AVRIL	13h30	Départ de ceux qui participent à la prolongation.

Attention ! Si vous souhaitez

- être stationné à côté d'un autre équipage , arrivez ensemble !
- effectuer les visites avec un autre équipage, signalez le nous ! NOUS NE POUVONS LE DEVINER.

LES OPTIONS :

Visite de la pisciculture : coût 8€ par personne

La pisciculture se trouve à une dizaine de minutes à pied, terrain plat. La visite dure environ 1h30. A l'issue de la visite, dégustation des différents produits élaborés accompagnés par un vin blanc de Vouvray.

Limité à 90 personnes maximum ; inscriptions dans l'ordre d'arrivée des bulletins.

Spectacle « les aigles » : coût 9,50€ par personne.

Le Vol libre des aigles se déroule dans les ruines du château. Il y a donc un trajet avec une montée (prévoir de bonnes chaussures). Le spectacle est complété par une visite libre du château ainsi que la possibilité de se divertir avec des jeux anciens. Durée environ 2 heures.

PROLONGATIONS
« BALADE DANS LE POITEVIN »

Du 26 avril après-midi au 29 avril 2020 après-midi.

Les prolongations seront limitées à 50 équipages maximum. Inscriptions dans l'ordre d'arrivée des bulletins.

Deux groupes de 25 équipages seront organisés. Si vous voulez être avec des amis, il faudra le préciser lors de votre inscription, nous ne pouvons pas le deviner !

PROGRAMME :

SAINT SAVIN : visite guidée de l'église et de l'abbaye, site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. On y découvrira notamment les splendides fresques. Visite des jardins.

ANGLES sur L'ANGLIN : classé parmi « les plus beaux villages de France », c'est un village exceptionnel : visite libre des sites « haut » et « bas » ; rencontre avec des artisans et notamment des brodeuses perpétuant la tradition des « *Jours d'Angles* ».

FUTUROSCOPE : ce sera une visite guidée ce qui permettra d'éviter toutes les nombreuses et importantes files d'attente ; spectacle nocturne.

Huilerie NEUVILLE : fondée en 1850 c'est la dernière Huilerie sur Neuville : production d'huile de noix, vinaigres, etc...

Musée « Chez Manuel » : Un musée pas comme les autres qui regorge d'objets du passé ; nostalgie garantie...

En option repas de clôture des journées.

ATTENTION : les « contrats de vente » (appelés auparavant bulletins d'inscriptions) ainsi que l'ordre du jour de l'Assemblée Générale vous parviendront à partir du 20 janvier 2020.

Par INTERNET pour ceux qui ont une adresse électronique

Par COURRIER POSTAL pour ceux qui n'ont pas d'adresse électronique ou qui souhaitent ce type d'envoi.

Ils seront à disposition sur le site du club : www.uccf-ffacc.fr

**SORTIE À CHAUVIGNY (86300)
ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
MENU DU REPAS DE GALA**



Coucher de soleil avec ses cocktails chauds :
1 mini-préfou ; 1 mini-croque ; 2 feuilletés « sélection » ; 1 mini-quiche ;
1 mini-brochette de magret raisin – 1 mini-aumônière de St Jacques

Nage de gambas et Saint Jacques rôtis au foie gras

Grenadin de veau aux éclats de morilles
Râpé de pommes de terre douce cœur de châtaigne – poêlée forestière

Salade composée et ses 2 fromages (chèvre et brie) servie à l'assiette

Andalousia au caramel beurre salé et crème d'abricots

Café et son pavé de douceur

Vin blanc « Riesling » - Vin rouge « Bordeaux » - Mousseux Laferrière
Eau de source - Jus d'orange.

*L'orchestre Calypso assurera l'animation musicale et dansante.
Pour ceux et celles qui étaient au repas d'Avoine, c'est le même orchestre.*

**ATTENTION
CONSERVEZ BIEN CE PROGRAMME**

Pour des raisons de coûts d'impression et d'envoi, ce programme des journées à Chauvigny ne pourra pas être envoyé de nouveau. Donc ne le perdez pas.
Au besoin vous pourrez le retrouver sur le site de l'UCCF.

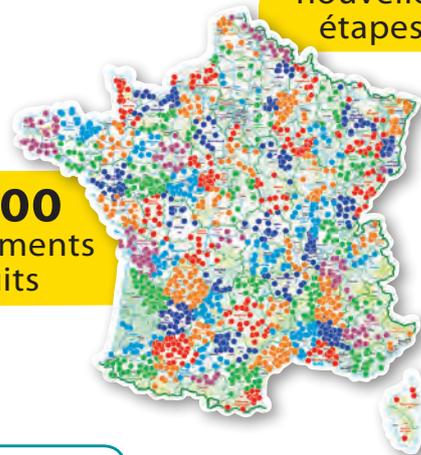


... en camping-car!

FRANCE
PASSION

+ 2000 fermiers,
vignerons et artisans
vous invitent à faire étape

200
nouvelles
étapes



10 000
emplacements
gratuits

Tarif amical
27 € au lieu de 30 €



Le Guide des Étapes
+ version numérique
sur votre Espace
Adhérent



france-passion.com

RENCONTREZ

DÉCOUVREZ

DÉGUSTEZ

PARTAGEZ

BON DE COMMANDE

Guide France Passion Edition 2019 ou
2020 (de Mars à Pâques de l'année suivante)

Je demande mon inscription sur la liste
des invités et je m'engage à respecter les
"Règles d'Or" de l'accueil France Passion*

Je suis déjà "Invité(e) France Passion"

Mon N° de carte d'invité :

Nom

Prénom

Adresse

Email

Je règle 27€ au tarif spécial UCCF par chèque bancaire à l'ordre de
France Passion (prix public : 30€)

- Je choisis : l'édition 2019 livraison sous 5 jours ouvrés à réception de votre commande.
- l'édition 2020 livraison : Mars 2020 (après mars, livraison sous 5 jours).

FRANCE PASSION
CS 10057 - 84202 CARPENTRAS CEDEX

 <p>Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars FFACCC Espace Danton - 3 rue Danton 92240 MALAKOFF numéro vert : 0800.800.358</p> <p>Membre de : l'Automobile Club et de la FICM Matr. Voyages N° AM075102094 - Assur. Alliance N° 45412848 CARTE DE MEMBRE</p>	<p>La carte FFACCC Vous avez reçu une carte du modèle ci-contre. Cette carte est permanente, et à actualiser chaque année à l'aide d'une petite vignette millésimée que vous recevez lors de la ré-adhésion. Elle est strictement personnelle. Au dos figure votre numéro d'adhérent, votre club l'UCCF et vos coordonnées.</p>	 <p>Union des Camping Caristes de France</p> <p>Prénom NOM</p> <p>Adhérent n°</p>	<p>Le badge Il est donné lors de votre première participation à l'Assemblée Générale de l'UCCF-FFACCC. Vous devrez le conserver et le porter lors de tous les rassemblements. C'est le signe de reconnaissance et d'identification, indispensable lors de nos rencontres (UCCF - FFACCC-FICM)</p>
 <p>Les timbres fédéraux Vous les recevez lors de votre ré-adhésion ou adhésion. Le petit est à coller sur votre carte, le grand sur votre pare-brise ou votre plaque bleue FICM</p>		 <p>Les autocollants Fiers d'appartenir à la seule fédération 100% camping-cariste et à son club le plus important ! Alors ne nous cachons pas ! Vous n'aimez pas coller sur la carrosserie, collez sur une vitre !</p>	

 <p>Vadrouille en camping-car Septembre 2019 - n°54</p>	<p>Le magazine de la Fédération qui paraît 2 fois par an : fin mars (envoyé à partir du fichier des adhésions au 31 janvier) et à l'occasion du Salon du Bourget (envoyé à partir du fichier des adhésions au 31 juillet).</p> <p>Vous n'avez pas reçu Vadrouille ? Nous pouvons vous l'envoyer par mail (sans les pubs). Le demander à Gisèle, votre secrétaire UCCF ou à Jean-Pierre votre Président. Ou vous pouvez le télécharger sur notre site ou celui de la FFACCC. C'est l'équipage Claudine et Alain Cousin, de l'ACCRÉPA qui se charge bénévolement de la rédaction et de la mise en page à partir des envois des clubs.</p>
--	---

 <p>Fédération Française des Associations & Clubs de Camping-Cars LE GUIDE des partenaires et des AVANTAGES 2019</p> <p>ACCESOIRES - VEHICULES - COMMERCANTS - MUSEES PARCS ET CHATEAUX - CAMPING ET EQUIPEMENT OFFICES DE TOURISME - ENTRETIEN - SANTE ET BIEN ETRE.</p>	<p>Chaque année, en février, vous recevez <i>le guide</i> qui recense les partenaires de la FFACCC et les avantages octroyés. Attention : L'envoi se fait à partir de la liste des adhérents au 15 janvier, date imposée par le routeur. Posséder le guide en version papier, c'est plus pratique dans le camping car ! raison de plus pour réadhérer rapidement !</p> <p>Sur présentation de votre carte FFACCC à jour, vous obtenez des avantages financiers en France, mais aussi en Suisse, Portugal, Espagne, Grèce, Maroc, Italie, Biélorussie etc. Ceci pour des campings, restaurants, commerces divers, accessoiristes, voyagistes, musées, autoroute etc. Vos 33 euros d'adhésion sont bien vite remboursés !!!</p> <p>Le nombre de partenaires augmente en permanence et de ce fait, seule la liste sur le site de la FFACCC est constamment à jour. Nous vous invitons à la consulter : www.ffacc.fr - rubrique partenaires.</p> <p>Si dans votre région vous connaissez des activités, commerces ou tout autre domaine pouvant intéresser les camping-caristes contactez-nous. ! Nous transférerons au responsable du partenariat qui prendra contact avec les intéressés !</p>
---	---

	<p>INFO-FFACCC Nouveau depuis 2018, INFO-FFACCC regroupe diverses informations concernant le camping car. INFO-FFACCC est diffusé sous forme de newsletter à tous les adhérents de l'UCCF et de la FFACCC qui ont fourni une adresse mail ! C'est donc rapide et d'actualité ! Vous le retrouvez ensuite dans Vadrouille, mais c'est beaucoup moins rapide !</p> <p>Alors si vous ne l'avez pas fait, n'hésitez pas ! communiquez-nous votre adresse mail. Nous vous garantissons qu'elle ne sera utilisée que par l'UCCF et la FFACCC</p>
---	--

RAPIDE HISTORIQUE DE L'UCCF

Création en octobre 1998, déclarée le 4 novembre 1998
parution au Journal Officiel du 28 novembre 1998 n°1054

ANNÉE	PRÉSIDENT(E)	LIEU DE L'AG	ÉQUIPAGES PRESENTS	EFFECTIF DE L'UCCF
1999	Michel POIRIER	SEMUR EN AUXOIS	2	136
2000	Michel POIRIER	MULHOUSE	3	380
2001	Michel POIRIER	SAINT FLORENTN	25	690
2002	Michel POIRIER	PONT L'ABBÉ D'ARNOULT	35	1150
2003	Michel POIRIER	PUY NOTRE DAME	70	1550
2004	Michel POIRIER	MÉDRÉAC	67	1800
2005	Michel POIRIER	AVIZE	74	1785
2006	Michel POIRIER	CAP BRETON	85	1835
2007	Michel POIRIER	SAUVE	100	1532
2008	Michel POIRIER	MONTIGNY LE ROI	62	1720
2009	Michel POIRIER	DIGNE LES BAINS	129	1835
2010	Michel POIRIER	LE BUGUE	142	1804
2011	Martine SALMON	PRADELLES	128	1605
2012	Géralde MARTIN	TAIZÉ	117	1571
2013	Géralde MARTIN	VILLENEUVE SUR YONNE		1506
2014	Géralde MARTIN	SAINT JEAN DU GARD	94	1560
2015	Géralde MARTIN	COUCY LE CHÂTEAU		1535
2016	Géralde MARTIN	EAUZE	104	1428
2017	Luigi BIANCHI	NEUF BRISACH	82	1430
2018	Luigi BIANCHI	PRADELLES	63	1366
2019	Jean-Pierre RUELLÉ	SAINT MÉEN LE GRAND	105	1306
2020	Jean-Pierre RUELLÉ	CHAUVIGNY	?	?



**Union
des
Camping
Caristes
de
France**
Affiliée à la FFACCC

*Se regrouper pour défendre nos droits
et pour que voyager en indépendant
reste un véritable plaisir*

Bénéficier d'une protection
juridique pour votre camping car
et vos autres véhicules

Soutenir les actions de la FFACCC
seule fédération
100% camping cariste

Profiter des tarifs préférentiels,
des remises chez plus de
400 partenaires

www.uccf-ffacc.fr

Nous avons réalisé ce « flyer » Format A 5 (demi 21x29,7).

Au verso nous y avons mis un bulletin d'adhésion à l'UCCF.

Nous pouvons vous faire parvenir des exemplaires de ce « flyer » par La Poste soit un paquet de 25 soit un paquet de 50. À demander à J.P. Ruellé ou à Gisèle.

Faire connaître notre club, c'est la meilleure façon de le renforcer.

N'hésitez pas !



L'aire d'accueil de Camping-car de la **Salaison de Pradelles** célèbre ses **10 ans** en **2020** !

Rendez-vous en Haute-Loire pour un évènement unique !

A vos agendas :

Du Mercredi 17 juin jusqu'au **Dimanche 21 juin 2020**
nous vous proposons **5 jours festifs** sur Pradelles (43)

Au programme :
Activités et visites culturelles – Apéritifs – Dégustations
Intronisations - Spectacle - Animations musicales

Pour recevoir votre bulletin d'inscription,
envoyer un email à :

airedelasalaisondepradelles43@gmail.com

Attention, les places sont limitées, pensez à vite réserver !

Rejoignez-nous sur
les réseaux sociaux :
(Salaisons de Pradelles)



#10ansdelaire
#salaisonsdepradelles
#airesalaisondepradelles

Site en cours de construction :
www.salaisons-de-pradelles.fr
(disponible début 2020)



SALAISSON DE PRADELLES (ouvert 7/7 toute l'année)

Route du Puy
43420 PRADELLES

Tel. **04 71 00 85 49** (Mélanie)

Laurent MONTAGNÉ Tel. 06 79 73 51 78

E-mail : airedelasalaisondepradelles43@gmail.com

La protection juridique

Dans votre cotisation annuelle de 33 euros, 9 euros sont destinés à votre protection juridique soit 0,024€ par jour !

Rapide résumé

- Elle couvre le camping-car et tous les véhicules de l'équipage, quel que soit leur nombre.
- Elle peut intervenir :
 - o - dès l'achat du véhicule, dans le cadre de sa garantie contractuelle, légale ou du vice caché.
 - o - en cas d'accident, de litige ou de panne, aussi bien mécanique que touchant l'un des éléments équipant le véhicule (frigo, etc.) ou sa structure .
 - o - si une réparation est mal faite, incomplète, non pérenne ou si vous faites monter un accessoire qui ne fonctionne pas correctement.
 - o - en cas de litige avec le vendeur ou l'acheteur de votre véhicule.
- Elle tentera d'abord d'aboutir à une transaction mais pourra nommer un expert ou un avocat.
- Elle est indépendante de la Défense Pénale et Recours et ne fait pas double emploi avec cette garantie. Elle peut intervenir pour défendre vos droits à l'encontre de votre propre assureur Auto.

La durée de garantie court du 1^{er} janvier au 31 décembre, sans tacite reconduction, comme l'adhésion à l'un des Clubs de la FFACCC. Sa cotisation annuelle est payable en même temps que la cotisation au Club.

L'intégralité du contrat est disponible sur le site de l'UCCF :

<https://www.uccf-ffacc.fr/medias/files/1-guide-de-l-assistance-et-de-la-protectionjuridique-mars-2019.pdf>

Si vous n'avez pas Internet vous pouvez demander le contrat à Gisèle, ou à Daniel.

www.camping-tour.by

«Biélorussie et Russie» 24 jours
1950€ par équipage (2 pers.)

«Biélorussie» 14 jours
1110€ par équipage (2 pers.)

«Voyage Transsibérien»
à partir de **3030€** par pers.

Votre voyage inoubliable en Biélorussie, Russie et Asie Centrale avec Camping-tour!

Agence de voyage «Camping-tour»
Minsk, Bélarus Tel. +375173979550
Portable Bélarus +375447126416
camping.tour.office@gmail.com
www.camping-tour.by

Sur tous les voyages organisés en 2020 par l'agence «Camping-tour» pour les nouvelles inscriptions avant le 01/12/2019

Présentez ce coupon au moment de votre inscription

*valable pour un seul couple

50€
de remise*

Vignobles de la Vallée du Rhône

*Une maison de producteurs au service du développement durable,
labellisée "Engagé RSE" au niveau Exemplaire*

BOUTIQUE DE LAUDUN

30290 Laudun

BOUTIQUE DE CHUSCLAN

30200 Chusclan

Expédition en France entière - 04 66 90 50 93



— MAISON —
SINNAE

DES TERROIRS, UNE ÂME

www.sinnae.fr

agence : leau à la bouche ealmarketing.com.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.



Bulletin de Réadhésion 2020

Union des Camping Caristes de France

<https://www.uccf-ffacc.fr>
contact@uccf-ffacc.fr

À n'utiliser que si vous étiez adhérent en 2019.

N° d'adhérent :

M. – Mme (1) Nom : Prénom :
M. - Mme (1) Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Adresse E- mail :@.....
N° de téléphone fixe : Mobile :

Adhésion à l'UCCF (8€ Club+ 16€ FFACCC+ 9€ Protection juridique)	33 €
Je désire recevoir une plaque bleue (1)	10 €
Je désire recevoir un autocollant FFACCC « vitre » (1)	1,50€
Je désire recevoir un autocollant FFACCC « carrosserie » (1)	1,50€
TOTAL à régler€

Par chèque à l'ordre de U.C.C.F. que j'adresse avec ce bulletin à

Gisèle LAPRÉVOTE

Secrétaire UCCF

Lieu dit : Verlin - 73170 TRAIZE.

Tél : 04.79.65.95.27 Mail : gis-laprevote@hotmail.fr

Date :

Signature Obligatoire :

Le contrat de protection juridique est consultable sur le site de notre club et sur celui de la FFACCC. Toutefois, il peut vous être envoyé, sur simple demande écrite adressée au secrétariat de notre club et accompagnée d'une enveloppe timbrée pour le retour.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des adhérents. Conformément à la législation relative à la protection des données personnelles (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données du 27 avril 2016, applicable au plus tard le 25 Mai 2018) les données recueillies seront conservées pour une durée n'excédant pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées, sauf en vue d'être traitées à des fins historiques ou statistiques. En vertu des dispositions relatives à la protection des données, vous disposez du droit de limitation du traitement ainsi que des droits d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, et de portabilité de vos données personnelles.

Pour exercer l'ensemble des droits mentionnés ou pour toute question en lien avec le traitement des Données personnelles, vous pouvez contacter, par mail, votre Président de club : jpm.ruelle@icloud.com

(1) Rayer la mention inutile

Attention : Si vous étiez adhérent de l'UCCF avant 2019 et non adhérent en 2019, vous devez ajouter 5€ de frais de dossier soit : 38€ au lieu de 33€

Siège social : UCCF-FFACCC -268 avenue général de Gaulle – 30330 - CONNAUX

Site UCCF : <http://www.uccf-ffacc.fr>

La FFACCC au salon VDL du Bourget



Comme chaque année la FFACCC était présente au Salon du Bourget.

Cette année, le stand a été entièrement rénové afin d'être plus accueillant, mieux informatif :
Panneau parapluie, Roll Up, mobilier de couleur, nouvelle banderole...

Les 2 Roll Up, l'écran large, le mobilier.

Ce fut un succès .

Nous y avons enregistré 119 adhésions soit 50% de plus que l'an passé !



L'équipe du Salon de gauche à droite :
J. CL Mouffle (ACCREPA) responsable du stand
André Grunewald (CCC Est)
Alain Clavier (Président FFACCC)
Jocelyne Leblanc (ACCREPA),
Suzanne Gouttegate (ACCREPA)
Bernard Dépierre (CCCRA) nous ont rendu visite
Josette Grunewald (CCC Est)
J.P. Ruellé (UCCF)
Gisèle Laprévote (UCCF)



CARTES POUR LES CAMPINGS :

« carte CCI » : nous ne la diffusons plus

« Camping Key Europe » : en raison de difficultés rencontrées, l'Automobile Club ne la diffuse plus.

« Camping Card ACSI » : C'est une carte de réduction acceptée dans 3330 campings de 21 pays européens.

Les tarifs réduits pratiqués hors « haute saison » étaient de 11 à 19€ en 2019. (inclus emplacement du CC, 2 adultes, 6A, douches) Parfois gratuité pour les enfants.

Avec la carte, vous recevez 2 guides regroupant les campings appliquant les tarifs.

Possibilité de commander en même temps l'application pour votre téléphone mobile.

<https://www.campingcard.fr/information-supplementaire/commander-la-campingcard-acsi/>

Nous vous déconseillons la formule « abonnement » difficile à annuler si vous décidez d'abandonner une année suivante.

ATTENTION : tous les campings inspectés par ACSI que vous trouvez sur leur site

<https://www.eurocampings.fr> ne pratiquent pas les tarifs réduits.

N'oubliez pas que votre carte FFACCC vous donnent droit à des réductions dans des campings en France et à l'étranger. Voir votre Guide des partenaires !

COURRIER ELECTRONIQUE :

Pour être certain de recevoir les courriers électroniques (newsletter) de l'UCCF et de la FFACCC :

Dans votre carnet de contacts inscrivez :

l'adresse électronique de l'UCCF : contact@uccf-ffacc.fr

l'adresse électronique de la FFACCC : contact@ffacc.fr

ainsi vous serez sûr que ce que nous vous envoyons ne partira pas automatiquement dans les indésirables ou les spams.

CONNEXION A LA PARTIE « ADHÉRENT » DU SITE UCCF

Pour vous connecter à cette partie il vous faut

- votre identifiant : c'est votre numéro d'adhérent (sur votre carte FFACCC) et les 3 premières lettres de votre nom de famille. Exemple pour l'équipage Dupont : 12345DUP
- votre mot de passe : il n'y a que vous qui le connaissez. Si vous l'avez oublié suivez les instructions qui s'affichent sur l'écran.
- Vous avez des difficultés : contactez directement le webmaster Jean-Pierre BOULET

43ème EURO CC

Organisé par LLIEURE CAMPER CLUB CATALUNYA il aura lieu à AMPOSTA (Tarragone Espagne) du 12 au 17 mai 2020.

Prolongations du 18 au 24 mai.

A ce jour le programme n'est pas connu.

POURQUOI VAUT-IL MIEUX READHERER AU COURS DU DERNIER TRIMESTRE DE L'ANNEE ?

- 1 – Pas d'interruption de votre contrat Protection juridique
 - 2 – Vous recevrez les deux Vadrouille de mars et septembre sur papier
 - 3 – Vous recevrez le Guide des partenaires, sur papier
 - 4- Vous bénéficiez d'une réduction de 5 euros sur un abonnement France Passion
- Mais, bien sûr, ce n'est pas une obligation...
L'essentiel, c'est de réadhérer !

PREMIÈRE ADHESION EN JUILLET OU AOUT 2019

Si vous avez adhérer en juillet ou août 2019, nous vous ferons parvenir au mois de novembre un bulletin spécial de réadhésion pour 2020 avec une offre spéciale. N'utilisez donc pas le bulletin de réadhésion de la page 21

Si vous avez adhéré depuis le 1^{er} septembre ou si vous avez déjà réadhéré, vous êtes enregistré pour l'année civile 2020. Ne tenez pas compte du bulletin de réadhésion.

WWW.ORBADA-VOYAGES.COM
contact@orcada-voyages.com
04 76 49 17 98



*L'autre façon
de partir
en camping-car*

MERCI DE M'ENVOYER
VOTRE CATALOGUE
GRATUITEMENT

NOM & PRÉNOM : _____
ADRESSE : _____
PORT : _____
EMAIL : _____

CONTACT@ORBADA-VOYAGES.COM - 20 RUE GUSTAVE FLAUBERT 38100 GRENOBLE

ORBADA VOYAGES 20 rue Gustave Flaubert 38100 Grenoble - Tél. 04 76 49 17 68 - Fax. 04 76 22 88 63 - contact@orcada-voyages.com - www.orcada-voyages.com
SAS au capital de 7500 € - RCS Grenoble : 498 509 504. FR 81 498 509 504 000 11 - Code APE : 7911 Z - Immatriculation n° IM038100034 - Garantie financière : APST- RCP : HISCOX Paris